



# Séjours enfants / ados 2026

Les Voyageurs des Cimes  
50 route de la Gare – 26340 SAILLANS  
N° Agrément DDCS : 026ORG0504  
Siret : 501 496 954 00055

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

### 1. Modalités de réservation

---

La réservation de place sur nos séjours se fait par la plateforme HelloAsso. Les dates d'ouverture des inscriptions sont communiquées en amont.

Une fois la vente ouverte, vous avez la possibilité de faire la réservation d'une à trois places (d'un même genre ou de genres différents) pour un même séjour, et sur plusieurs séjours en fonction des places disponibles.

Le nombre de places disponibles est limité. Au moment de la réservation, il vous faudra choisir l'option correspondant au genre de votre enfant : « place fille et enfant minorisé de genre » ou « place garçon ». Le genre correspond au rôle social et à l'identification à la classe d'individus qui jouent ce rôle ; le genre peut donc être différent du sexe biologique assigné à la naissance.

Une tranche d'âge est précisée pour chaque séjour. Les enfants accepté·es seront celles et ceux qui auront l'âge indiqué au cours de l'été du séjour.

Votre réservation est sauvegardée 15 minutes par la plateforme le temps de remplir les informations requises. Passé ce délai, votre session expirera et vous devrez recommencer la réservation.

Toute réservation ne respectant pas les critères indiqués (âge et genre) sera automatiquement annulée après vérification par notre équipe et le paiement remboursé.

### 2. Validation de l'inscription

---

Le paiement de l'acompte par carte via HelloAsso constitue la première étape obligatoire pour valider votre réservation.

Dans les jours qui suivent votre réservation, vous recevrez par mail un dossier d'inscription à compléter via un formulaire en ligne, afin que la réservation passe au statut d'inscription.

Pour valider complètement l'inscription, la totalité du séjour devra être réglée au plus tard 45 jours avant le départ.

Les démarches de demandes d'aides (CAF, MSA, FNAS, etc.) se font au moment de la constitution du dossier d'inscription.

*Documents obligatoires pour finaliser l'inscription : fiche sanitaire de liaison, autorisation parentale de soins, copie de la carte vitale ou attestation d'assurance responsabilité civile individuelle.*

### 3. Prix et prestations

---

Le prix du séjour inclut la prise en charge complète de votre enfant pendant la durée du séjour :

- Hébergement
- Nourriture
- Activités et matériel spécifique
- Encadrement et animation

Le prix du séjour ne comprend pas :

- Le voyage de l'enfant jusqu'au lieu du séjour
- Le paiement de l'adhésion annuelle obligatoire de 10 € par enfant et par an, nécessaire pour participer à nos activités

### 4. Aides et financements

---

Les Voyageurs des Cimes est une association loi 1901 dont les séjours sont agréés par le Ministère de la Jeunesse et des Sports (DDCSPP). À ce titre, tous types d'aides peuvent être pris en compte : CAF, MSA, FNAS, CCAS, Conseil général, mairies, Chèques Vacances, Comités d'entreprises, etc.

Pour que ces aides soient déduites du prix d'inscription, les attestations et formulaires devront nous être fournis au plus tard 45 jours avant le départ du séjour.

Nous acceptons les paiements en plusieurs fois par chèque et via HelloAsso.

#### Fond de départ solidaire

Vous avez la possibilité de contribuer à ce que des enfants qui ne bénéficient pas d'aides puissent profiter de nos séjours. Pour cela, vous pouvez ajouter au prix du séjour une somme supplémentaire qui sera directement utilisée pour participer aux frais d'inscription d'un·e autre enfant (don déductible d'impôts).

Vous pouvez également demander à bénéficier de ce fond de départ solidaire ; l'attribution sera décidée par une commission de l'association.

### 5. Annulation

---

Annulation par l'organisateur

Si le nombre d'inscrits est insuffisant, nous nous réservons le droit de modifier ou d'annuler un séjour dans un délai de 15 jours avant le départ. Si nous annulons un séjour, nous vous remboursons l'intégralité des sommes versées. Nous ferons notre possible pour vous proposer une alternative, mais vous restez bien entendu libres de la refuser.

Désistement de la famille

En cas de désistement de votre part, les conditions suivantes s'appliquent :

- Plus de 60 jours avant le début du séjour : remboursement des sommes engagées, à l'exception de 35 € de frais de traitement de dossier.

- Entre 60 et 45 jours avant le début du séjour : remboursement du prix d'inscription, à l'exception d'un montant de 30 % du coût du séjour.
- Moins de 45 jours avant le début du séjour : conservation de l'intégralité du solde du séjour.
- En cas de force majeure (accident ou maladie de l'enfant, décès d'un proche, licenciement économique d'un des tuteurs légaux), sur présentation des justificatifs et sur demande expresse de votre part : remboursement du prix d'inscription, à l'exception d'un montant de 30 % du coût du séjour.
- En cas de séjour écourté à votre initiative, pour quelque raison que ce soit : aucun remboursement ne sera effectué. Tout rapatriement (et accompagnement éventuel) en cours de séjour sera entièrement à la charge de la famille.

*Conseil : pour toute situation non couverte par nos conditions d'annulation, nous vous invitons à vous rapprocher de votre assureur ou de votre banque afin de souscrire une assurance annulation à titre personnel.*

## 6. Assurances

---

Conformément à la législation, Les Voyageurs des Cimes est dotée d'une assurance en responsabilité civile professionnelle (MAIF).

Chaque participant doit également être titulaire d'une responsabilité civile individuelle. Une attestation pourra être demandée lors de la constitution du dossier d'inscription.

## 7. Soins médicaux et fiche sanitaire

---

Une fiche sanitaire de liaison est obligatoire pour chaque enfant participant à un séjour. Ce document est à compléter lors de la constitution du dossier d'inscription.

Les parents ou tuteurs légaux devront également fournir une autorisation de soins permettant à l'encadrement de prendre les décisions médicales d'urgence nécessaires si l'enfant ne peut être joint.

Si votre enfant n'a pas sa carte vitale avec lui, nous avançons les frais médicaux (visite chez le médecin, médicaments). À l'issue du séjour, vous disposez d'un mois pour nous rembourser les frais avancés.

## 8. Renvoi

---

En cas d'infraction à la loi, ou si un-e enfant adopte un comportement dangereux pour sa sécurité ou celle du groupe, ou compromet la qualité du séjour, une décision de renvoi pourra être prise par l'organisateur-ice. Les frais de retour sont à la charge des responsables légaux. Aucun remboursement ne sera effectué.

## 9. Perte et vol

---

Malgré la vigilance des animateur-ices, il peut arriver qu'un-e enfant égare ou perde des objets ou des vêtements. Nous ne pourrions en être tenus responsables. Pour limiter les pertes, merci d'inscrire le nom de votre enfant sur ses effets personnels.

Les enfants n'ont pas besoin d'argent de poche pendant nos séjours. Si vous leur en donnez, nous vous rappelons qu'ils en sont entièrement responsables.

## 10. Droit à l'image

---

Conformément à la loi, l'utilisation de l'image d'un enfant mineur requiert le consentement explicite et écrit des deux parents ou représentants légaux.

Un formulaire de consentement vous sera transmis lors du dossier d'inscription. Ce consentement, s'il est accordé, autorise Les Voyageurs des Cimes à utiliser l'image de votre enfant pour alimenter nos plaquettes, notre site internet et autres supports d'information et de communication, ainsi qu'à partager les photos du séjour avec les familles des autres participants.

Tout refus ou retrait de consentement doit être notifié par écrit avant le début du séjour.

## 11. Protection des données personnelles (RGPD)

---

Les données personnelles collectées lors de l'inscription sont traitées par Les Voyageurs des Cimes en qualité de responsable de traitement, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD — Règlement UE 2016/679) et à la loi Informatique et Libertés modifiée.

Ces données sont collectées pour les finalités suivantes : gestion des inscriptions, suivi médical, communication avec les familles et édition de documents réglementaires.

Elles sont conservées pendant une durée de 5 ans à compter de la fin du séjour, puis archivées ou supprimées.

Vous disposez des droits suivants sur vos données :

- Droit d'accès, de rectification et d'effacement
- Droit à la limitation du traitement et à la portabilité
- Droit d'opposition

Pour exercer ces droits, vous pouvez adresser votre demande par courrier au siège de l'association ou par email à : [contact@voyageursdescimes.com](mailto:contact@voyageursdescimes.com).

En cas de réclamation, vous avez également le droit de saisir la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) — [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr).

## 12. Médiation des litiges

---

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du Code de la consommation, en cas de litige non résolu amiablement, vous pouvez recourir gratuitement à un médiateur de la consommation.

En cas de litige non résolu par médiation, le tribunal compétent sera celui du lieu du siège social de l'association.